



**HAL**  
open science

## Les villae en Provence aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles : apports et limites des inventaires archéologiques

Dominique Carru, Fabienne Gateau, Philippe Leveau, Nadège Renaud, Jacques Bérato, Frédérique Bertoncello, Jean-Claude Meffre, Jean-Marie Michel, Florence Mocci, Frédéric Trément, et al.

### ► To cite this version:

Dominique Carru, Fabienne Gateau, Philippe Leveau, Nadège Renaud, Jacques Bérato, et al.. Les villae en Provence aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles : apports et limites des inventaires archéologiques. Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité : [actes du] IV<sup>e</sup> colloque de l'association AGER, Pierre Ouzoulias; Christophe Pellecier; Claude Raynaud; Paul Van Ossel; Pierre Garmy, Mar 1998, Montpellier, France. pp.475-501. halshs-04265491

**HAL Id: halshs-04265491**

**<https://shs.hal.science/halshs-04265491v1>**

Submitted on 2 Nov 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité



*sous la direction de*  
**Pierre OUZOULIAS, Christophe PELLECUER,  
Claude RAYNAUD, Paul VAN OSSEL, Pierre GARMY**

*Illustration de couverture :*  
Christophe Pellecier.

*LES CAMPAGNES DE LA GAULE*  
*À LA FIN DE L'ANTIQUITÉ*

---

**ASSOCIATION POUR LA PROMOTION ET LA DIFFUSION  
DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES**

14 avenue Robert Soleau  
F-06600 Antibes

*Secrétariat d'édition et maquette*

Monique CLATOT

avec la collaboration de Simone ATIENZA et Christine FLACASSIER

***Pour toute information relative à la diffusion de nos ouvrages,  
merci de bien vouloir contacter :***

LIBRAIRIE ARCHÉOLOGIQUE

12, rue des Moulins, F-34530 Montagnac

Téléphone : 04 67 24 02 48 - Télécopie : 04 67 24 14 39

© APDCA, Antibes, 2001

ISBN 2-904110-31-3

*IV<sup>e</sup> colloque de l'association AGER*



# *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité*

---

*Actes du colloque  
Montpellier, 11-14 mars 1998*

---

*Sous la direction de*  
Pierre OUZOULIAS, Christophe PELLECUER, Claude RAYNAUD,  
Paul VAN OSSEL, Pierre GARMY

Éditions APDCA – Antibes – 2001



---

## SOMMAIRE

---

11 Liste des auteurs

15 Débats et problème

*C. DELAPLACE*

### *BILANS RÉGIONAUX*

23 The Countryside of Britain in the 4<sup>th</sup> and 5<sup>th</sup> centuries - an Archaeology

*S. ESMONDE CLEARY*

45 Les campagnes de la Belgique septentrionale et des Pays-Bas méridionaux  
aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles

*F. VERMEULEN*

69 Occupation du sol et évolution de l'habitat rural dans la partie occidentale  
de la cité des Trévires au Bas-Empire (IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles)

*M. POLFER*

113 Late Roman rural settlement in the southern part of the province Germania  
secunda in comparison with other regions of the Roman Rhineland

*K. H. LENZ*

147 Dynamiques du peuplement et formes de l'habitat tardif : le cas de l'Île-de-France

*P. OUZOULIAS, P. VAN OSSEL*

173 Les établissements ruraux de l'Antiquité tardive en Suisse

*J. MONNIER*

201 Les campagnes de la Gaule du Sud-Ouest aux IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles

*C. BALMELLE, C. PETIT-AUPERT, P. VERGAIN*

225 L'habitat rural de la moyenne vallée du Rhône aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles

*B. ODE, T. ODIOT*

247 Les campagnes languedociennes aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles

*C. RAYNAUD*



- 275** Habitat et peuplement en Provence à la fin de l'Antiquité  
*F. TRÉMENT*
- 303** Structuration du territoire dans le nord-est de l'Hispanie pendant l'Antiquité tardive : transformation du paysage et dynamique du peuplement  
*J. M. GURT ESPARRAGUERRA, J. M. PALET MARTINEZ*
- 331** Les campagnes d'une région de l'Italie méridionale à l'époque tardive : l'*Apulia*  
*G. VOLPE*

### *LE CLIMAT ET LES RELATIONS ENTRE L'HABITAT ET L'ENVIRONNEMENT*

- 357** Les variations du niveau des lacs du Jura et des Alpes du nord et leur signification pour une histoire du climat aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles de notre ère  
*M. MAGNY*
- 369** Évolution des agro-et des hydrosystèmes dans la région médio-rhodanienne  
*J.-F. BERGER*
- 405** L'habitat rural du secteur de confluence entre Seine et Yonne aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles  
*J.-M. SÉGUIER*

### *GROTTE ET SITES DE HAUTEUR*

- 433** *Oppida* et *castra* tardo-antiques : à propos des établissements de hauteur de la Gaule méditerranéenne  
*L. SCHNEIDER*
- 449** L'occupation des grottes en Gaule méditerranéenne, à la fin de l'Antiquité  
*C. RAYNAUD*

### *LA VILLA ET LE SYSTÈME DOMANIAL*

- 475** Les *villae* en Provence aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles : apports et limites des inventaires archéologiques  
*D. CARRU, F. GATEAU, P. LEVEAU, N. RENAUD*
- 503** Crise, survie ou adaptation de la *villa* romaine en Narbonnaise première ? Contribution des récentes recherches de terrain en Languedoc-Roussillon  
*C. PELLECUER, H. POMARÈDES*
- 535** De Trèves à Bordeaux. La marque des élites dans les campagnes de la Gaule romaine aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles  
*C. BALMELLE, P. VAN OSSEL*

*CONCLUSIONS*

- 555** Un pas vers le Moyen Âge ? Permanences et mutations  
*C. WICKHAM*
- 569** De la ville à la campagne  
*J. GUYON*
- 587** Bibliographie



---

# LES VILLAE EN PROVENCE

## AUX IV<sup>e</sup> ET V<sup>e</sup> SIÈCLES : APPORTS ET LIMITES DES INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES\*

---

*Dominique CARRU, Fabienne GATEAU, Philippe LEVEAU, Nadège RENAUD  
avec la collaboration de J. BÉRATO, F. BERTONCELLO, J.-C. MEFFRE,  
J.-M. MICHEL, F. MOCCI, F. TRÉMENT, F. VALENTIN*

Ces dernières années, le progrès des connaissances sur la période de transition qui conduit de l'Antiquité au Moyen Âge a permis d'établir de meilleures distinctions entre les sphères culturelle, politique, sociale et économique. Ni la crise militaire et politique liée aux invasions germaniques ni le changement dans les spiritualités lié à la christianisation n'ont évidemment eu sur les campagnes l'effet catastrophique qu'on a pu leur prêter. Un consensus s'est établi pour rejeter des schémas qui avaient eu cours sur la décadence ! Mais, pour que cette réévaluation quitte la sphère des idées généreuses, il faut la confronter aux réalités. Concernant la Gaule Narbonnaise, une démarche de ce type a été ébauchée dans le récent volume sur la crise du III<sup>e</sup> siècle dont J.-L. Fiches a dirigé la publication : deux articles y abordaient du point de vue quantitatif le problème des *villae* en Narbonnaise à la fin de l'Antiquité. Dans un, C. Pellecuer dressait une liste fondée sur la documentation réunie par N. Morere Molinero à laquelle il ajoutait les sites publiés dans *Harur* (HARUR, 1996b)<sup>(1)</sup>. De leur côté, envisageant le problème sous l'angle des productions – ce qui les amenait à prendre en compte des sites ruraux

---

\* Cette recherche a été effectuée dans le cadre du programme n° 5 du Centre Camille-Jullian.

(1) Pour comparer les chiffres, il convient de préciser que, sur les soixante et onze *villae* de la figure 1, p. 279, trente correspondent aux départements pris en compte ici.

de statuts différents –, J.-P. Brun et G. Congès dressaient une liste des installations agricoles en activité à cette époque (Brun, Congès, 1996).

Le déclin de la pratique qui consistait à écrire sur la pierre nous privant des sources épigraphiques qui ont permis à P.-A. Février de montrer la réalité de la présence de l'aristocratie dans les campagnes (Février, 1981a), il est d'autant plus nécessaire d'interroger les données archéologiques. Notre intention est de poursuivre l'indispensable inventaire initié en l'élargissant des sites fouillés aux sites prospectés. La prospection archéologique a en effet maintenant acquis un statut qui en fait l'outil incontournable de la recherche sur le peuplement. Elle est susceptible d'élargir la base factuelle de nos connaissances de ces aristocrates, « Seigneurs de la terre » (Finley, 1973), qui détenaient toujours le pouvoir. Le bilan dressé ici est une étape vers un objectif qui vise à ébaucher un bilan de l'économie domaniale en Provence aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles. Au terme de cette étape, nous avons dressé des tableaux et cartographié des établissements ruraux répondant à deux caractéristiques : avoir été de rang majeur ; présenter des traces d'occupation aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles. Par établissement de « rang majeur », nous entendons soit qu'il dispose d'équipements de production correspondant au traitement des récoltes faites sur un domaine, soit qu'il présente les caractéristiques d'un bâtiment résidentiel témoignant du mode de vie seigneurial<sup>(2)</sup> de l'aristocratie de la fin de l'Antiquité. Nous aurions souhaité pouvoir écrire plus précisément : qui aurait existé comme site de rang majeur. Mais il était presque impossible de faire en prospection la distinction entre réoccupation d'une *villa* par un groupe de paysans et occupation effective par une famille noble. Nous avons donc modifié notre projet pour donner une documentation brute.

## LA CONSTITUTION DE L'INVENTAIRE

L'essentiel du travail est donc un inventaire. Mais celui-ci ne vaut rien sans le commentaire dont nous l'accompagnons.

## ORIGINE DES DONNÉES ET SOURCES DOCUMENTAIRES

Collaborant de près ou de loin à la confection des volumes de la Carte archéologique de la Gaule (CAG) dont M. Provost poursuit la réalisation, nous avons consi-

---

(2) Le mot « seigneurial » est utilisé ici dans son sens ordinaire (digne d'un seigneur). Il a été préféré à luxueux ou princier, et en particulier à « aristocratique » qui est plus adapté aux relations sociales. On n'y verra aucune allusion au sens restreint du terme en histoire dans les relations féodales. Dans le même sens, J. Harmand avait proposé de traduire le terme latin *villa* par l'équivalent « château », au sens que ce mot a pris dans notre vocabulaire, sens qui n'a qu'un rapport éloigné avec le « château féodal » ! (Harmand, 1990).

déré que celle-ci constituait la base documentaire et la source de référence la plus commode pour notre entreprise. De ce fait, cartes et listes sont réalisées par département. Pour les Alpes-de-Haute-Provence (04), l'inventaire a été rendu possible par la réalisation de la carte les concernant par G. Bérard (Bérard, 1997). Nous lui sommes redevables de dépouillements très complets. G. Barruol, l'un des meilleurs connaisseurs de la région, a aidé l'entreprise en rédigeant et en révisant les notices qui intéressent un certain nombre de sites qu'il avait étudiés. Pour le Var (83), une première synthèse avait été donnée par J. Brun, G. Congès, C. Gebara et M. Pasqualini en 1985 (Brun *et al.*, 1985). J. Berato a dressé une liste récapitulative des sites à partir des données fournies par l'ensemble des archéologues amateurs et professionnels qui collaborent aux activités du CDAV. Cette liste s'appuie sur un document préparatoire à la Carte archéologique du Var. Elle a été complétée à partir de la *Forma*, de façon à prendre en compte quelques sites mentionnés dans la bibliographie ancienne et disparus depuis. Pour les Bouches-du-Rhône (13), un premier inventaire s'est appuyé sur le volume réalisé par F. Gateau pour l'étang de Berre (Gateau, Trément, Verdin, 1996). Un second volume est consacré aux communes de l'ouest du département, Arles et Saint-Martin-de-Crau exclues; il est centré sur les Alpilles (Gateau, Gazenbeek, 1999). La documentation utilisée a des provenances diverses, dont la plus importante incontestablement est la base de données réalisée par M. Gazenbeek (Gazenbeek, 1995). La mise au point d'une douzaine de communes a été réalisée par O. Colas. Il est vraisemblable qu'un troisième volume sera consacré à la partie centrale et orientale du département. Pour le Vaucluse (84), nous avons pu disposer d'une documentation mise à notre disposition par D. Carru pour les zones proches d'Avignon et de Carpentras et d'indications cartographiques fournies par J.-C. Meffre pour la partie nord du département (région de Vaison). En outre, nous avons utilisé la documentation réunie par C. Belliard pour un travail universitaire portant sur la cité d'Apt. En attendant l'achèvement de la CAG, la principale source documentaire était constituée par la *Forma*. Elle a donc été largement mise à contribution.

Les cités antiques concernées par cet inventaire sont donc, pour leur totalité, celles d'Aix-en-Provence, Arles, Marseille, Fréjus, Riez, Digne, Apt, Avignon, Carpentras et Cavaillon et, pour partie, la vaste cité des Voconces (Vaison et Sisteron) – dont le nord relève de la Drôme et des Hautes-Alpes –, ainsi que les cités de Senez et Glandève, qui se poursuivent vers l'est dans les Alpes-Maritimes. Il aurait évidemment été utile de compléter ce bilan en l'étendant à ces départements.

L'intégration des données a été réalisée par N. Renaud qui, par ailleurs, a réalisé un fond de carte sur lequel elle a placé les sites. Ce fond de carte a été repris par J. Berato pour le Var. Pour le Vaucluse, il a été complété par D. Carru et P. Leveau; J.-C. Meffre a donné des indications pour la région de Vaison. L'ensemble a été repris par F. Gateau. P. Leveau a assuré la coordination de la recherche présentée.

## VILLAE ET « SITES DE VILLAE » ; HIÉRARCHISATION ET CARACTÉRISATION DES SITES

---

Le nombre de *villae* fouillées est assez faible. Les listes établies réunissent des sites identifiés en prospection. Les prospections aériennes permettent une identification assez sûre. Toutefois, dans le cas de prospections terrestres, en l'absence de fouille, l'identification reste problématique. C'est donc par commodité que nous parlerons de *villa* alors qu'il vaudrait mieux le plus souvent employer la périphrase « sites possibles de *villae* » ou présenter les indices d'une occupation seigneuriale. En dressant nos listes, nous étions conscients de l'incertitude des identifications proposées et nous n'avions en aucun cas la prétention de dresser un tableau exhaustif. Il est sûr que la continuité que nous observons sur de nombreux sites est à ranger parmi les fausses continuités; une majorité des anciennes *villae* sont occupées par de simples paysans. Plusieurs établissements fournissent les traces abondantes d'une occupation aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles; elles répondent aux critères qui peuvent la définir comme résidentielle; mais on ne peut assurer qu'il ne s'agit pas de simples fermes succédant à des habitations luxueuses dont les équipements sont alors désaffectés ou détruits (balnéaires en particulier, mais aussi mosaïques, pièces d'apparat, décor architectural). Il est malaisé de percevoir les éventuelles translation, extension ou rétraction de corps de bâtiments sur des sites dont l'histoire s'échelonne le plus souvent sur une durée excédant cinq siècles. Enfin, nous n'écartons pas l'éventualité d'avoir inclus dans la liste des sites qui, à la fouille, se révéleront des agglomérations paysannes (hameaux ou villages). C'est par exemple le cas pour les sites vauclusiens de Saint-Andéol à Mazan (M-7 c) et de Pelissane à Vénasque (L-7 a).

La définition de la *villa* romaine faisant toujours question (Harmand, 1990; Leveau, 1983), il est indispensable d'en dire quelques mots. Dans son utilisation, le mot relève du « latin d'archéologue » mais il a des chances de correspondre à une réalité; un consensus s'est ébauché pour la distinguer de la « ferme » et s'en servir pour qualifier le centre d'un domaine, en latin « *fundus* », terme qui s'applique à un espace plutôt qu'à un lieu. Mais il s'agit toujours d'usage et il n'est pas exclu que dès l'époque qui nous intéresse ici *villa* s'applique aussi au domaine. Au I<sup>er</sup> siècle, Columelle juxtaposait dans la *villa* deux ensembles, dans un premier ensemble, des locaux d'habitation, les uns destinés au *dominus*, la *pars urbana* – celle que L. Harmand compare à nos châteaux et dont nous attendons qu'elle soit seigneuriale dans son apparence – et les autres affectés au personnel, la *pars rustica*, dans un second ensemble des locaux de production, la *pars agraria*<sup>(3)</sup>. Il est donc important de bien distinguer deux types de

---

(3) Il serait en fait bien préférable d'employer des mots français. Les archéologues ont en effet pris l'habitude d'appeler *pars rustica* les locaux de production. Cela se justifie parfaitement mais ne correspond pas à la distinction faite par Columelle.

bâtiments résidentiels correspondant à deux manières d'habiter la campagne, la noble et la rustique. Pour que l'on puisse parler de *villa*, il n'est pas nécessaire qu'une résidence seigneuriale soit accolée à des locaux de production et aux habitations des paysans qui y travaillent, ni inversement que ces derniers jouxtent des bâtiments résidentiels (Leveau, Gros, Trément 1999).

La *villa* est un établissement rural – et pas toujours agricole – caractérisé par sa superficie, par certains équipements et par un mode de construction en dur. Les sites ruraux susceptibles d'entrer dans la définition archéologique d'une *villa* (définie comme un établissement rural de rang majeur, soit comme un centre domanial comportant donc éventuellement – mais pas nécessairement – un bâtiment résidentiel) présentent les caractéristiques suivantes : superficie avoisinant un hectare ; présence dans les matériaux de construction de fragments d'enduit peints, de matériaux cuits permettant de supposer la présence de bains, fragments de mosaïques ou d'éléments de décors « fixes » (corniches, moulures) ou « mobiles » (sculpture) ; présence de mobilier attestant consommation (amphores), stockage et production.

Depuis une vingtaine d'années, les classifications tournent autour d'une répartition des établissements ruraux sur cinq classes en fonction de leur superficie, des matériaux de construction observés en surface et du mobilier. Les sites de classes 4 et 5 peuvent correspondre à des sites de *villae*. Afin de faciliter les termes d'une présentation simple et synthétique dans les tableaux, nous avons choisi de nous conformer aux classifications les plus courantes, susceptibles de permettre une évaluation correcte de l'importance du site. En conséquence, dans les tableaux, la présence de ces matériaux a été notée d'une manière rapide et synthétique à partir des descripteurs de sites utilisés dans le programme de recherche Archaeomedes (F. Favory, C. Raynaud). Nous les rappelons sans en discuter ici la pertinence générale :

– Superficies : moins de 2 ha : S > 2 ; moins de 3 ha : S > 3 ; moins de 4 ha : S > 4, etc.

– Matériaux de construction : terre crue et tuiles, mortier, tuileau, brique, enduit peint : Mat 3 ; *id.*, plus des tesselles et des éléments de décors (corniche et moulure) : Mat 4 ;

– Mobilier : amphores, *dolium*, silos, vaisselle : Mob 2 ; *id.*, plus des éléments sculptés du décor fixe (chapiteau, frises décorées) et mobile (sculpture) et épigraphiques : Mob 3 ;

– Activité : stockage (plus de 50 % de *dolium* et d'amphores) : Act 1 ; artisanat : Act 2.

On rangera donc en classe 5 (la plus haute) les sites S > 3 et, au-dessus, Mat 4 et Act 2. Les autres relèvent de la classe 4. Les descripteurs utilisés ont été portés sur les tableaux départementaux. Quelques indications complémentaires ont été en outre notées dans les colonnes.



## BILAN ET PREMIERS RÉSULTATS

S'agissant de sites qui ont été des *villae* à une époque quelconque et qui présentent des traces d'occupation aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles (la périphrase est essentielle ici), un décompte des sites donne les chiffres suivants: soixante-treize *villae* pour le Var, quatre-vingt-treize pour les Bouches-du-Rhône, quatre-vingt-douze pour le Vaucluse, treize seulement pour les Alpes-de-Haute-Provence. Ces chiffres demandent bien entendu à être critiqués. Le document réalisé est un document brut que l'on aurait tort d'utiliser au premier degré, en particulier pour démontrer la persistance de la *villa* en Provence durant toute l'Antiquité. Il convient donc de prêter attention à sa genèse.

## UNE CARTE DES VILLAE OU UNE CARTE DE LA RECHERCHE SUR LES VILLAE ?

La bibliographie n'a fait l'objet de dépouillements systématiques que pour les Alpes-de-Haute-Provence et la région de l'étang de Berre. Les listes fournies pour le Var, le reste des Bouches-du-Rhône et le Vaucluse n'en font qu'une utilisation partielle. Si l'on envisage ensuite non plus la question bibliographique mais la finesse dans l'étude de terrain, on constate une situation différente. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, le plateau de Valensole est actuellement la seule région à avoir fait l'objet de prospections systématiques, alors que les autres départements ont été étudiés systématiquement à une date récente ou le sont actuellement. Pour les Bouches-du-Rhône, c'est le cas de la majeure partie du département entre le Rhône et le bassin d'Aix. En dehors de la région d'Orange et du sud-est du département en dessous d'Apt, la majeure partie du Vaucluse a fait l'objet de prospections. Il en est de même dans le Var. La répartition des sites potentiels de *villae* n'est donc par le simple reflet de l'activité archéologique. Il serait vain de nier que des secteurs n'aient pas été privilégiés: ainsi, dans les Bouches-du-Rhône, le nombre important de sites sur la commune de Puylobier reflète la densité du peuplement dans la haute vallée de l'Arc, mais il est bien évidemment aussi en relation avec les prospections conduites par F. Mocchi. Des régions sont certes mieux connues que d'autres mais nous ne sommes plus à l'époque où l'on pouvait écrire que les cartes des objets archéologiques étaient plutôt celles des archéologues. Pourtant, à la question de savoir si nos cartes sont des cartes des *villae* ou en fait des cartes de la recherche sur les *villae*, nous répondons que l'importance de l'enquête bibliographique et du travail de terrain permet de défendre la première proposition.

Deux données principales affectent la répartition des sites de *villae* et expliquent les blancs des cartes: le milieu physique et la proximité des centres urbains antiques. Aucun site important n'est connu ni dans les massifs montagneux de Haute-Provence ni dans les zones collinaires (Alpilles, Sainte-Victoire, Sainte-Baume, massif des Maures, etc.).

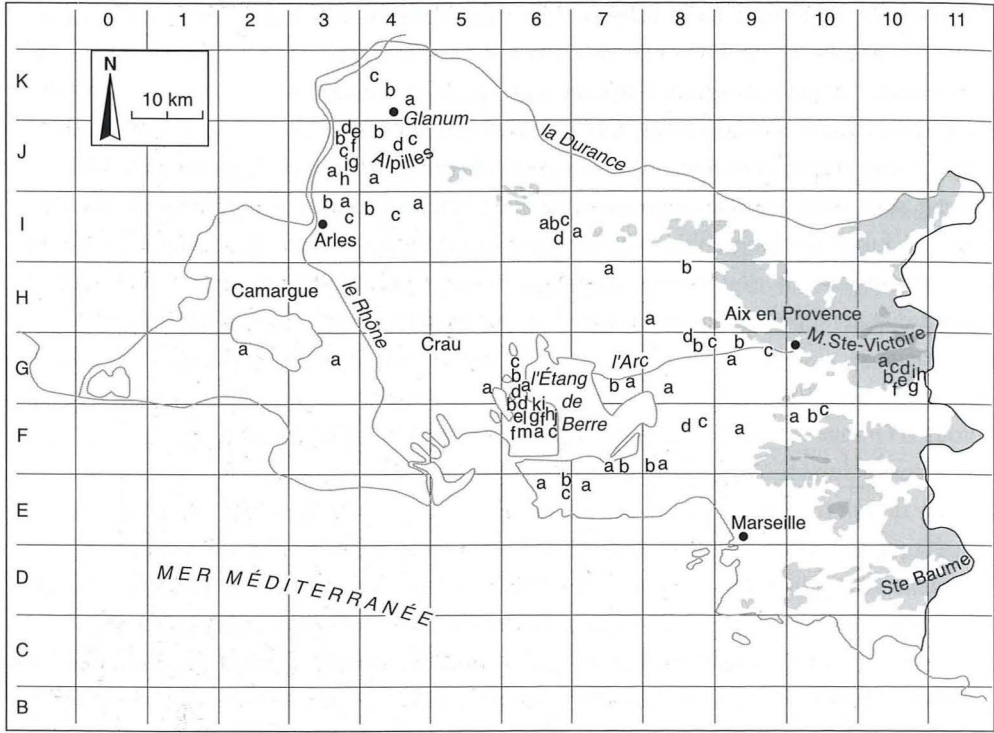
Le milieu explique également l'absence de *villae* dans la vaste plaine de la Crau. Dans la vallée du Rhône et en Provence rhodanienne, la proximité des chefs-lieux de cité que sont Vaison, Orange, Avignon, Carpentras et Apt constitue un second élément de la répartition des *villae*. Les observations faites pour la partie centrale du Vaucluse sont caractéristiques. Cette région présente un intérêt particulier : les environs d'Avignon et la plaine du Comtat sont deux espaces mitoyens que leurs caractéristiques géographiques (morphologie, pédologie, topographie) différencient nettement ; ils ont sans doute connu une économie rurale et des modes de peuplement et d'exploitation du sol différents. En dehors du site suburbain de Saint-Ruf (L-4 a) dont la fonction résidentielle originelle n'est d'ailleurs pas assurée, aucune *villa* n'a été répertoriée dans un rayon de 5 km autour d'Avignon. Cette caractéristique se retrouve pour Cavaillon, alors qu'elle ne se retrouve ni autour d'Orange ni surtout de Vaison. L'environnement de Carpentras est caractérisé par une densité remarquable de sites gallo-romains (vingt-sept sites dans un rayon d'une dizaine de kilomètres autour de la ville et un nombre à peu près équivalent de fermes et de petits établissements) et une forte présence des traces des centuriations (Barruol, 1963). Les *villae* sont plus rapprochées les unes des autres et du chef-lieu de la cité (Marignane, M-6 d, est à moins d'un kilomètre). Des thermes sont présents sur tous les sites.

Pour les Bouches-du-Rhône et le Var, en bordure de mer, l'attrait du littoral est une constante dans l'occupation du sol. Les *villae* de bord de mer étaient relativement nombreuses au Haut-Empire. Il est vrai que ces régions disposent aussi du potentiel agricole le plus important. La *villa* de Saint-Cyr-Les-Lecques est la seule qui réponde à ce que l'on entend par *villa maritima* ; sa durée d'occupation sous cette forme n'excède sans doute pas le IV<sup>e</sup> siècle. Ce site exceptionnel mériterait évidemment une étude complète. La notice qui lui est consacrée dans la Carte archéologique du Var est donc d'un intérêt essentiel pour les comparaisons que l'on peut faire.

On se reportera donc aux brefs commentaires placés en légende des figures.

### PERSISTANCE ET MODE D'OCCUPATION DES SITES DE VILLAE

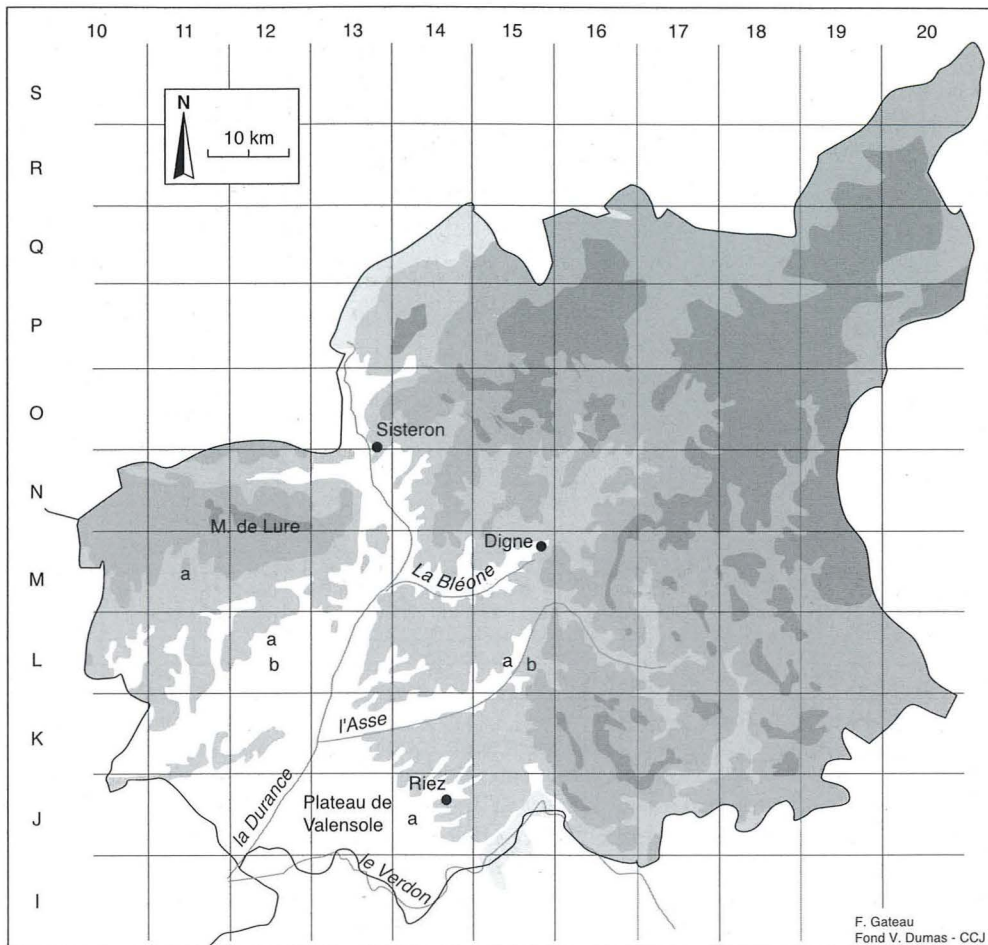
La période prise en compte par notre enquête a été appelée « l'Antiquité tardive » pour souligner la continuité avec la période florissante du Haut-Empire et pour marquer une rupture avec l'idée de décadence qui était contenue dans l'expression « Bas-Empire ». Ordinairement, les IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles sont considérés comme une période de renaissance après une « crise » qui a pu débiter à la fin ou même dès le milieu du II<sup>e</sup> siècle. Nous n'entrerons évidemment pas dans les discussions sur ce concept ni sur la signification des abandons et des désaffections qui ont affecté certains sites : il peut s'agir d'un phénomène de concentration et, comme très souvent en archéologie, on est conduit à regrouper sur quelques années des phénomènes qui s'étalent dans le temps.



**Fig. 1.** Localisation des sites inventoriés dans les Bouches-du-Rhône. L'absence de *villae* dans un certain nombre de secteurs est liée au relief: à l'ouest, les Alpilles; à l'est, les hautes collines de Provence (Sainte-Victoire, Sainte-Beaume, etc.). La sécheresse en Crau explique le vide entre étang de Berre et Rhône. En Camargue, les recouvrements sédimentaires sont un obstacle essentiel pour l'appréhension de l'occupation. Le val de Durance a été insuffisamment étudié. Comme les autres, cette carte est une localisation de sites et non une carte de l'habitat.

L'autre rupture traditionnelle est celle du V<sup>e</sup> siècle: la crise militaire entraîne une crise politique et l'on assiste à l'installation des Germains. C'est la période mérovingienne. Les cartes des *villae* subsistant durant cette période montrent des différences régionales: le pourcentage élevé (82 %) des sites de *villae* dans les cités de Toulon et de Fréjus (Var) s'oppose à la situation observée en Provence rhodanienne (Bouches-du-Rhône et Vaucluse) où 40 % seulement de ces sites sont toujours occupés. Compte tenu de leurs lacunes et du fait essentiel que l'on ignore si cette occupation est toujours « seigneuriale », les cartes montrent cependant que, d'une manière générale, les *villae* subsistent plus longtemps sur le littoral que dans l'arrière-pays.

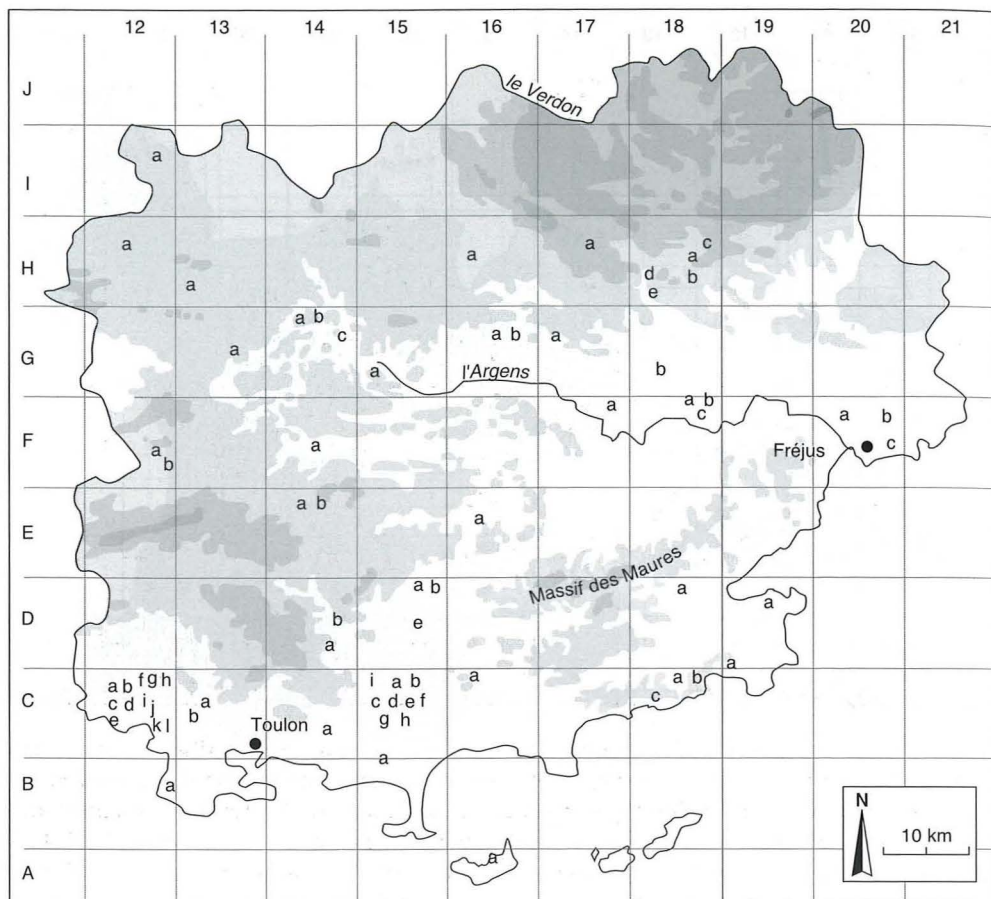
L'étude des ailes thermales constitue un excellent moyen d'approcher la continuité du mode d'occupation. Si celles de *villae* comme Saint-Hermentaire à Druguignan ou Saint-Julien à Martigues sont abandonnées au-delà du III<sup>e</sup> siècle, en revanche la fré-



**Fig. 2.** Localisation des sites inventoriés dans le Var. L'absence de *villae* dans un certain nombre de secteurs est liée au caractère très accidenté de ce département (hautes collines de Provence, Maures). Le Var est le département où les inventaires sont le plus poussés. Mais on n'oubliera pas qu'il s'agit d'une localisation de sites et non d'une carte de l'habitat.

quentation ou l'embellissement de celles de Saint-Pierre 1 à Eyguières (13), de Clos de Serre à Caumon-sur-Durance (84), de Villeneuve à Gordes (84), de Pardigon à Cavalaire (83), de Saint-Michel à La Garde (83) ou encore des Baumelles à Saint-Cyr (83) sont bien attestées comme l'ont montré les travaux de A. Bouet (Bouet, 1996, p. 413-419)<sup>(4)</sup>.

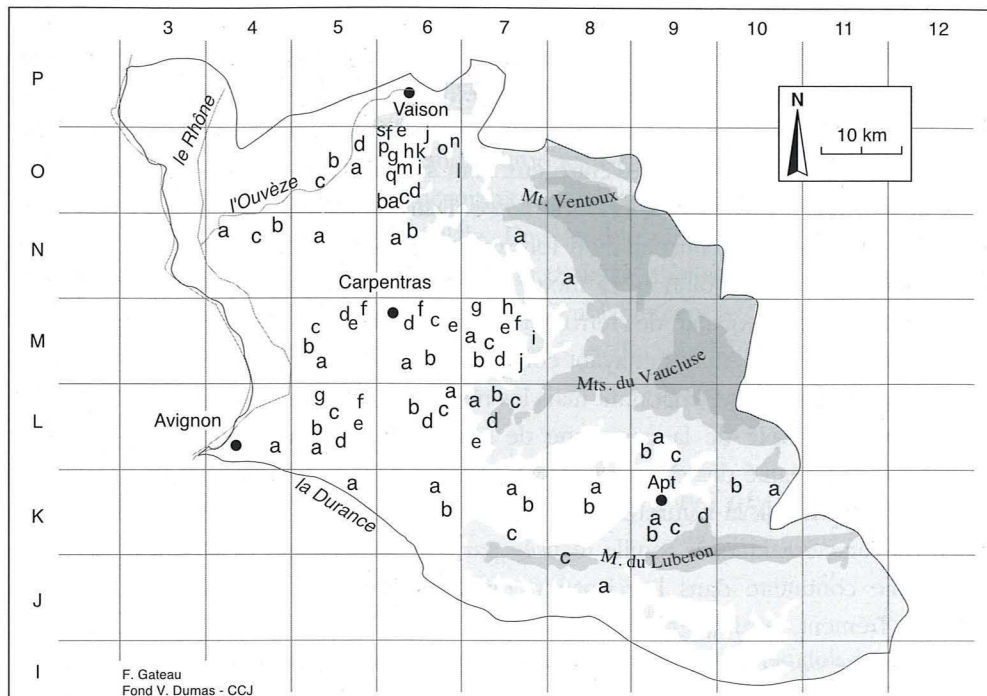
(4) A. Bouet considère les Baumelles comme abandonnées. Ajoutons la *villa* du Péage aux Pennes-Mirabeau (13) non portée dans nos tableaux (Bouet, 1996, p. 266-268).



**Fig. 3.** Localisation des sites inventoriés dans les Alpes-de-Haute-Provence. On rappellera en outre que, comme les autres, cette carte est une localisation de sites et non une carte de l'habitat.

### *CARTOGRAPHIE DES VILLAE ET PRÉSENCE DE L'ARISTOCRATIE DANS LES CAMPAGNES AUX IV<sup>e</sup> ET V<sup>e</sup> SIÈCLES*

Compte tenu des objectifs d'un bilan réalisé pour une période précise, les cartes et tableaux que nous donnons ne prennent en compte que les sites de *villae* sur lesquels ont été relevées des traces d'occupation aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles. La plupart de ces *villae* sont occupées depuis le I<sup>er</sup> siècle, avant ou après J.-C. Dans le Var, sur les soixante-treize *villae* recensées par le CDAV, cinquante-trois remontent au Haut-Empire. Dans le cas de sites connus seulement par des prospections, il est vraisemblable que les éléments architectoniques identifiés remontent à cette première phase. L'occupation tardive doit être le plus souvent une réoccupation par des paysans d'un site résidentiel



**Fig. 4.** Localisation des sites inventoriés dans le Vaucluse. L'absence de *villae* dans un certain nombre de secteurs est liée au développement du relief des hautes collines de Provence (Ventoux, mont de Vaucluse, Plateau d'Albion, Luberon). Le val de Durance (cité d'Aix) a été insuffisamment étudié. Comme les autres, cette carte est une localisation de sites et non une carte de l'habitat. Les inventaires privilégient la région d'Apt et la moitié sud du département. Pour le nord, nous avons renoncé à donner un tableau. La région de Vaison est la mieux connue grâce aux travaux de J.-C. Meffre.

dont le statut est en complète rupture avec celui de la période précédente. La persistance d'une occupation sur le site d'un établissement du type *villa*, au sens d'habitat aristocratique, a pu être assurée par des communautés paysannes dont le rapport au sol est totalement différent!

Dans la partie centrale du Vaucluse proche d'Avignon (L 4 et 5; M-5), les sites qui nous intéressent se répartissent sur les deux versants d'un relief bordant la vallée, sur une longueur d'une vingtaine de kilomètres, entre Sorgues au nord et Caumont au sud (Clos de Serre, K-5 a). Implantées sur les piémonts de ce relief, à une altitude remarquablement constante, ces *villae* sont très régulièrement espacées de 1,6 km en moyenne. Les bâtiments ont une extension de l'ordre d'un hectare; mais, à l'exception du Clos de Serre qui au I<sup>er</sup> siècle fut une des plus grandes *villae* de Narbonnaise, les signes de richesse sont relativement discrets. La comparaison avec l'occupation durant le Haut-

Empire est particulièrement significative: seuls quatre établissements sont abandonnés avant le IV<sup>e</sup> siècle alors que quinze sont toujours occupés (sans compter trois autres sites non retenus car de rang inférieur). La taille des quatre sites abandonnés les rangeait dans la catégorie inférieure des *villae* et ils occupaient une position intermédiaire entre des sites plus importants; deux d'entre eux sont sans doute plutôt des granges ou des lieux de stockage. Aucune création n'est notée. Dans ce secteur, l'évolution paraît s'être faite dans le sens de la concentration foncière. La région de Carpentras (L-6 et 7; M-6 et 7) connaît la même évolution. La moitié des établissements agricoles est abandonnée après le III<sup>e</sup> siècle. La qualité des terroirs n'est pas seule en jeu: des *villae* d'époque flavienne admirablement situées et ayant connu un développement remarquable disparaissent. Le peuplement reste important mais les résidences de type seigneurial sont rares.

Prenons l'exemple de la commune de Martigues (Bouches-du-Rhône). Deux cas illustrent l'un la réalité des changements de statut, l'autre les hésitations dans l'interprétation qui naissent de la nature de l'opération archéologique. Celui de la *villa* de Saint-Julien est caractéristique: la fouille réalisée par J.-L. Jouanaud et L. Rivet a montré que l'apparente continuité dans l'occupation masquait une discontinuité dans sa nature (Gateau, Trément, Verdin, 1996, 65\*, p. 249-253). Aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles, les bâtiments de la somptueuse *villa* construite au I<sup>er</sup> siècle subsistent bien mais ils ont été occupés par des paysans et le site a perdu sa fonction de centre domanial. La *villa* de Seneymes-les-Laurons est située sur la même commune (Gateau, Trément, Verdin, 1996, 58\*, p. 247-248). Elle est en bord de mer; un petit port la desservait et une agglomération s'est développée à proximité. Le site était considéré comme abandonné à partir du III<sup>e</sup> siècle. En fait, un examen plus attentif des fouilles laisse à penser que la *villa* continue à être occupée à la fin de l'Antiquité. Mais, dans l'état actuel de la publication du site, on ignore la nature de cette occupation: paysanne ou aristocratique?

Pour le Var, J. Berato recense soixante-treize sites susceptibles d'avoir été des *villae* à un moment ou à un autre de leur histoire et d'avoir connu une occupation aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles. Sur ces soixante-treize sites, très peu nombreux sont ceux dont on peut être sûr qu'ils étaient occupés par des aristocrates. En 1985, on ne citait que deux *villae* occupées comme telles (Vinson et Pardigon), deux autres « délabrées mais habitées » (Saint-Michel à La Garde et Saint-Pierre-aux-Arcs). Trois autres étaient identifiées en prospection (La Foux à Cuers, La Décapris à Hyères et Saint-Martin à Taradeau) (Brun *et al.*, 1985, p. 245). Depuis, la fouille de Saint-Martin a montré que l'abandon de la fonction résidentielle n'est pas toujours suivi d'une réoccupation par des paysans: le bâtiment résidentiel est devenu un bâtiment agricole de production. L'interprétation la plus vraisemblable est qu'il y a eu concentration de la propriété et que le site a été intégré à un domaine (Berato, 1997). Le critère d'attribution le plus sûr est évidemment la fouille. Dans la publication du site des Platanes à Saint-Tropez, J.-P. Brun propose de ranger celle-ci dans la très courte série des *villae* qui demeurent « des centres de pou-

voir rural où habitent de riches propriétaires », au côté des *villae* des Pèbres à Vinon<sup>(5)</sup> et de Pardigon 2 à La Croix-Valmer (Brun *et al.*, 1997).

Mais rappelons que des fouilles anciennes ont pu aussi se montrer destructrices des vestiges des occupations tardives. C'est le cas de la grande *villa maritima* des Baumelles à Saint-Cyr-les-Lecques. Claude Varoqueaux qui a réalisé des sondages sur le site a relevé des témoignages d'une occupation qui, pour le IV<sup>e</sup> siècle encore, atteste la persistance d'une occupation seigneuriale. Une étude précise de sites connus depuis longtemps, et remarquables par la découverte d'objets précieux, devrait permettre de proposer d'autres identifications. C'est ainsi vraisemblablement le cas des sites varois de Notre-Dame-des-Spélugues à Montfort-sur-Argens et de Sous-Ville à Correns, signalés par J.-M. Michel.

### *PRÉSENCE DE L'ARISTOCRATIE ET APPROCHE MICRO-RÉGIONALE DE L'OCCUPATION DU SOL*

---

La vision extensive donnée par les cartes que nous avons réalisées doit être complétée et validée par des études micro-régionales qui montrent la diversité des situations. Dans certaines micro-régions où ont eu lieu des prospections systématiques, les sites occupés pendant la période qui va du V<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle apparaissent relativement nombreux. Dans l'état actuel des publications, on dispose de séries documentaires pour le Var (Brun *et al.*, 1985) et pour la région de l'étang de Berre dans les Bouches-du-Rhône. Dans cette région, la situation est contrastée. Dans la vallée de l'Arc, le déclin paraît général : aucune reprise de l'habitat dispersé et aucune occupation « seigneuriale » de site de *villa* n'y sont attestées (Leveau, 1996, p. 81-82 et 86-88). La situation est différente à l'est d'Arles dans la zone des étangs autour de Saint-Mitre. F. Trément a pu montrer que l'habitat dispersé connaissait une importante rétraction pour se stabiliser à un niveau très bas du début du III<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du V<sup>e</sup> siècle. Seuls les *villae* et les gros établissements agricoles se maintiennent, ce qu'il interprète comme la conséquence d'une concentration de la propriété. Cette période est suivie d'une nouvelle poussée qui se traduit à la fois par l'émergence d'agglomérations perchées et l'essor de l'habitat dispersé. Malheureusement, en l'absence de fouilles, sur la série des sites connus à Saint-Mitre, une seule *villa* pouvant répondre aux critères définis a une existence assurée, celle de Péricard (Trément, 1996a, p. 104-105; 1999).

---

(5) Cette *villa* figure sur la liste des soixante-treize *villae* dressée par C. Pellecier. L'existence d'un centre domanial au Haut-Empire y est également attestée à cet endroit par une épitaphe évoquant la présence d'esclaves (C. 5151 = ILN 159).



Dans les Alpes-de-Haute-Provence, Salagon (Guild, Vecchione, 1997, p. 273-279) est le seul site de *villa* connu comme site de rang majeur, très certainement occupé. Mais l'inscription rupestre de Dardanus à Chardavon (Michel d'Annoville, 1997, p. 406-407) est là pour nous rappeler que la présence rurale de très grands personnages – un ancien préfet du prétoire des Gaules, sa femme et leurs enfants et un ancien consulaire de Germanie<sup>(6)</sup> – n'est pas liée à l'existence d'une demeure au niveau de leur rang social (Leveau, 1997, p. 68-69). Là, en tout cas, on ne trouve aucun vestige qui évoque même de loin le luxe des résidences des nobles d'Aquitaine! Que dirait-on de Chardavon si l'on n'avait la Pierre Écrite!

Pour le Vaucluse, nous disposons d'un témoignage historique qu'il faut signaler bien qu'il soit postérieur à la période prise en compte. Il s'agit d'une relation de Grégoire de Tours sur des événements militaires qui se déroulent dans la région entre 574 et 581. Un général burgonde, Mummole, s'oppose alors au duc austrasien Gontran-Boson, et se retranche dans Avignon dont il relève les fortifications. Or, comme le précise le chroniqueur (*Hist. franc.*, IV, 44), le patrice Mummole, dans l'attente des armées ennemies, choisit de résider, non dans la ville qui allait être assiégée, mais dans un domaine du nom de *Machovilla*, situé à quelque distance. S'il s'agit bien de la *villa* du Clos de Serre à Caumont (K-5 a) (Duprat, 1915), c'est la preuve de la longue durée de ce site. Mais, quel qu'en soit l'endroit précis, on retiendra qu'un grand seigneur militaire préfère l'isolement d'un domaine rural à la sécurité d'une ville fortifiée. Cette anecdote montre l'attrance que continuent à exercer des résidences rurales dont on peut imaginer le caractère palatial.

### DÉPLACEMENTS DE SITES ET FAUSSES DISCONTINUITÉS

L'échelle micro-régionale met en évidence des discontinuités spatiales qui dissimulent une permanence dans le mode d'exploitation d'une région. Des discontinuités sont fausses (Fixot, 1989, p. 39) et certaines « évidences » archéologiques sont aussi inexactes que les généralisations des historiens: une riche famille a pu se faire construire une nouvelle *villa* à quelques centaines de mètres de celle qui ne la satisfaisait plus, créant ce que l'on peut appeler une fausse discontinuité.

Il a été question plus haut du site varois de Saint-Martin à Taradeau; il illustre sans doute cette situation. Dans les Bouches-du-Rhône, le site de Saint-Pierre 1 à Eyguières en constitue une autre illustration. Une très grande *villa* à balnéaire été fouillée par J.-P. Pelletier et M. Poguet; construite au III<sup>e</sup> siècle, elle est occupée d'une manière

(6) CIL, XII, n° 1524 = ILCV, n° 1279. Claudius Postumus Dardanus, Nevia Galla et Claudius Lepidus évoquent des travaux qu'ils ont accomplis sur leur domaine de Théopolis.

continue jusque durant le VI<sup>e</sup> siècle (Pelletier, Pogue, 1993). Dans la topographie locale, cette *villa* prend la suite d'une *villa* du Haut-Empire située à quelques centaines de mètres de là, Saint-Pierre 2, qui d'ailleurs reste occupée. Deux hypothèses peuvent être avancées. Le pouvoir et la propriété ont pu rester dans la même famille qui a déplacé sa résidence ou une nouvelle famille a pu accompagner avec la construction d'une nouvelle résidence sa prise de possession de la région. Le résultat est le même. Durant le Moyen Âge, l'habitat aristocratique qui était représenté par cette *villa* et par celle du Castellans 1 ne disparaît pas mais se déplace encore, vers le Castellans de Roquemartine ou vers le village d'Eyguières ou encore la paroisse Saint-Pierre de Vence. La poursuite des recherches permettra peut-être de trancher. Mais il y a là un ensemble d'un intérêt exceptionnel sur lequel les publications de J.-P. Pelletier et M. Pogue à Eyguières vont apporter des éclairages. On peut en effet se demander s'il ne s'agit pas d'un *vicus* (Leveau, 2000, p. 388).

### DE LA VILLA DU HAUT-EMPIRE À LA CHAPELLE MÉDIÉVALE

Dans de nombreux cas, la continuité dans l'occupation d'un site est marquée par la présence d'un lieu de culte chrétien autour duquel se développe un cimetière. Ce lieu de culte conserve au site le rôle structurant qui était le sien. En Languedoc sur les bords de l'étang de Thau, I. Bermond et C. Pellecuer ont présenté le cas de Loupian où l'édifice paléochrétien de Sainte-Cécile prend le relais de la *villa* des Près Bas pour assurer la permanence d'un cadre administratif (Bermond et Pellecuer, 1997, p. 82). De la sorte, nous sommes conduits à nous interroger sur le statut du site aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles et sur la signification en termes économiques de l'occupation qui y est attestée.

En Provence, M. Fixot en a donné un bel exemple dans ses travaux portant sur Saint-Laurent-de-Cabardel à Pélissanne (Fixot, Proust, 1971). La fouille a montré que la chapelle occupait l'emplacement d'une *villa* qui, au II<sup>e</sup> siècle, devait jouer un rôle important dans l'économie régionale. Une partie de la *villa* correspondant à des bâtiments d'exploitation est abandonnée dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle jusqu'au V<sup>e</sup> siècle, moment où est implanté un cimetière. D'après les fouilles, la première chapelle rurale est construite au début du VI<sup>e</sup> siècle, « dans un endroit peut-être marginal par rapport au centre de la *villa* », et l'on passe donc du domestique au religieux. Il se peut aussi qu'aient subsisté quelques traces de la période carolingienne. Ces quelques vestiges du haut Moyen Âge mis au jour peuvent être mis en relation avec une *villa* carolingienne (cette fois-ci, le mot est pris dans le sens d'unité territoriale qui n'est plus celui de l'époque romaine) qui a appartenu à la famille d'un certain Amulius. Enfin, le cartulaire de Montmajour nous apprend qu'une nouvelle église est édiflée en 1069 à Saint-Laurent à Pélissanne (Leveau, 1996, p. 87).

La liste des chapelles qui occupent l'emplacement de sites antiques est longue. Toutes n'ont évidemment pas pris la suite de *villae* antiques, d'autant que les exemples fouillés en Provence sont très peu nombreux. L'un des derniers à avoir fait l'objet d'une publication est Saint-Julien-de-Rustrel dans le Vaucluse (Barra, Voyez, 1997). Mais la présomption est forte. Parmi ces sites, on citera, pour les Bouches-du-Rhône, Sainte-Cécile à Châteauneuf-les-Martigues (Gateau, Trément, Verdin, 1996, 20\*, p. 164), Saint-Cyr-et-Sainte-Juliette à Lançon (Gateau, Trément, Verdin, 1996, 5\*, p. 206-207) et surtout Châteaublanc ou Saint-Rémy à Ventabren (Gateau, Trément, Verdin, 1996, 11\*, p. 333-334) qui avait été en partie détruit par l'autoroute et a fait l'objet de quelques investigations lors des opérations de sauvetage qui ont accompagné la construction de la ligne du TGV (Leveau, 1996, p. 87). Pour les Alpes-de-Haute-Provence, on admet qu'à Salagon une basilique cultuelle et funéraire a remplacé une *villa* remblayée ou rasée au V<sup>e</sup> siècle (Bérard, 1997, 13\*, p. 273-279). Les exemples sont également nombreux dans le Vaucluse, en particulier dans la cité d'Apt. Il se trouve en effet que, pour cette région, on dispose d'une documentation écrite importante pour le haut Moyen Âge et que les prospections anciennes y font connaître un nombre non négligeable de sites dont l'occupation a été continue depuis le Haut-Empire. Cette région avait fait l'objet d'une première approche par C. Belliard dans le cadre d'un DEA qui avait eu le mérite de rassembler la documentation. Une situation analogue a pu être observée dans la partie centrale du Vaucluse, aussi bien dans la région de Carpentras (huit exemples) que dans celle d'Avignon (cinq exemples).

Des continuités peuvent être observées sans que leur signification apparaisse clairement. On rangera provisoirement dans cette catégorie la présence de sépultures (Colardelle, 1983, p. 86). Les exemples sont relativement nombreux. Parmi les exemples mieux connus grâce à des fouilles, on citera la *villa* de La Mérindole à Fontvielle dans les Bouches-du-Rhône (Bellamy, Hitchner, 1996) (non répertoriée ici car abandonnée). De même, on s'interrogera sur la relation entre *villa* et village médiéval. Citons à titre d'exemples dans le Vaucluse, Caumont (K-5 a) et Jonquerettes (L-5 e), qui existent toujours, alors que Gromelle (L-5 c) et Grand-Gigognan (M-5 a) ont été désertés aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles (Duprat, 1932, p. 19).

## CONCLUSION

En présentant un travail en cours dont les limites paraissent évidentes, nous faisons le pari de la réussite de l'entreprise animée par M. Provost avec une si remarquable efficacité. Les limites et les lacunes de notre enquête sont évidentes. Il aurait été en particulier intéressant de ne pas limiter l'inventaire aux sites occupés à la fin de l'Antiquité et d'inclure l'ensemble des sites de *villae*, y compris ceux dont l'abandon est

complet au-delà du III<sup>e</sup> siècle! Cette présentation méritait cependant d'être faite. Tel qu'il a été réalisé, l'inventaire illustre la persistance en Provence du type d'établissement rural que nous avons défini comme *villa*. Les listes portent sur des sites qui, dans leur très grande majorité, ont bien été des *villae* à un moment de leur histoire ; ils sont bien occupés aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles.

Seul un petit nombre de ces sites jouit alors du statut de *villa*. Pourtant, il serait erroné de tirer de ce fait une conclusion restrictive quant à la persistance de l'économie domaniale. Celle-ci ne s'identifie pas avec des bâtiments agricoles et/ou résidentiels. La présence des aristocrates dans les campagnes est une caractéristique du Haut-Empire (Février, 1981a) ; sa traduction matérielle – celle que l'on peut atteindre par l'archéologie – consiste en constructions en dur de bâtiments agricoles et de résidences somptueuses. Durant les crises de restructuration de l'Empire, cette pratique se poursuit dans un certain nombre de régions des Gaules, dans la région de Trèves en raison de la présence de la cour, dans le Sud-Ouest, pour des motifs que l'on a du mal à expliquer. Dans le Sud-Est, aucune *villa* connue ne soutient la comparaison avec ce que l'on connaît dans ces régions. Mais les grands domaines n'ont pas pour autant cessé d'exister. Sidoine Apollinaire dans ces lettres, Dardanus sur la paroi du défilé de la Pierre Écrite, en témoignent.

Nous terminerons par deux remarques. La première est que, pour mettre en évidence le phénomène domanial, il y a d'autres voies à explorer que l'étude des *villae* ; ces voies relèvent largement de l'archéologie hors site! La seconde est que l'opposition entre Haut-Empire et Bas-Empire ne se réduit pas à l'opposition entre une époque privilégiée par une recherche ancienne et une période injustement délaissée. Il faut rechercher s'il y a bien sur-représentation d'une période et sous-représentation d'une autre, et dire pourquoi. La connaissance des campagnes gallo-romaines de la fin de l'Antiquité a beaucoup à gagner d'inventaires archéologiques précis dont on peut penser qu'ils mettront en évidence l'hétérogénéité des situations micro-régionales durant le Haut-Empire.

\*

\* \*

#### **Annexe.** Catalogue des établissements (ci-après).

Les quatre tableaux récapitulent les sites de *villae* qui continuent à être occupés aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles. L'ordre suivi est alphabétique ; le nom des communes a été porté en capitales. La bibliographie a été limitée à la *Forma* quand la Carte archéologique de la Gaule n'est pas parue. Dans ce cas, en attente, nous indiquons le numéro INSEE de la commune, qui commande le rangement des notices communales dans les volumes et fascicules de cet inventaire. En 1999, la parution des cartes archéologiques des Alpilles-Montagnette et du Var a permis de compléter les références (Gateau, Gazenbeek, 1999 ; Brun, 1999).

<b>(04) Alpes-de-Haute-Provence</b>					
Lieu-dit	Sic	Structures	Mobilier	Datation	Sources*
Puberclaire ALLEMAGNE, J-14 a	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	CAG 04, 004 8, 74
Font Créma BANON, M-11 a	S > 4	nécropole (vicus?)	Mat 3 Mob 3, Act 2	réoccup. IV-V <sup>e</sup>	CAG 04, 018 31 88-91
Vache d'Or BRAS D'ASSE, L-15 a	inc		Mat 4 Mob 2	V <sup>e</sup>	CAG 04, 031 171, 107
Grand Tastet FORCALQUIER, L-12 a	S > 2	plan	(prospection aérienne)	V <sup>e</sup>	CAG 04, 088 28, 205-206
Plaine d'Aby ESTOUBLON, - 15 b	inc		Mat 3 Mob 2	III <sup>e</sup> -IV <sup>e</sup>	CAG 04, 084 4 et 5, 191
Salagon MANE, L-12 b	inc	thermes	Mat 3 Mob2	II <sup>e</sup> -V <sup>e</sup>	CAG 04, 111, 13,273-276

<b>(13) BOUCHES-DU-RHÔNE</b>					
<b>13/1 – Étang de Berre</b>					
Lieu-dit	Sic	Structures	Mobilier	Datation	Sources*
Clos de Galleigne, BERRE, G-7 b	S > 2		Mob 2 Mat 3	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG 13/1 14, 15, 16 153
La Garanne, BERRE, G-7 a	S > 2	mausolée	Mob 3 Mat 4	I <sup>er</sup> -IV <sup>e</sup>	CAG 13/1 31, 155
Le Grand Jardin, CHÂTEAUNEUF-LES- MARTIGUES, F-7 a	S > 2		Mob 3 Mat 4	I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	CAG 13/1 20, 164
Le Coulet, CHÂTEAUNEUF-LES- MARTIGUES, F-7 b	S > 2		Mob 2	I <sup>er</sup> -IV <sup>e</sup>	CAG 13/1 21, 164
Vautubière, COUDOUX, G-8 d	S > 2	aile thermale	Mat 4 Mob 3	I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	CAG 13/1 1, 339
Lavalduc, FOS, G-5 a	S > 2		Mob 2 Mat 3	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG 13/1 4, 171
Plan d'Aren, FOS, F-6 b	S > 2		Mat 3 Mob 3	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG 13/1 35, 176
Bayon, GIGNAC, F-8 b	S > 2		Mat 3 Mob 3	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG 13/1 1, 189
La Pousaraque, GIGNAC, F-8 a	S > 2	bâtiment agricole fouillé	Mat 3 Mob 3	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG 13/1 9, 189-190
Mourette, ISTRES, G-6 a	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG 13/1 25, 203
Citis-Lavalduc, ISTRES, 6 G b	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG 13/1 34, 204
Tour d'Aix, ISTRES, G-6 a	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG 13/1 39, 205
Trimont, LANÇON, H-8 a	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG 13/1 17, 207
Figuerolles, MARTIGUES, F-6 a	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG 13/1 1, 223
Tholon, MARTIGUES, F-6 c	S > 2		Mat 3	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG 13/1 6, 224
St-Pierre/St-Julien MARTIGUES, E-6 b	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG 13/1 49, 245

13/1 – Étang de Berre/suite					
Lieu-dit	Sie	Structures	Mobilier	Datation	Sources*
Seneymes, MARTIGUES, E-6 a	S > 2	villa de bord de mer, plan	Mat 4 Mob 3	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG 13/1 58, 247
Tabouret, MARTIGUES, E-6 c	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG 13/1 51, 246
St-Julien, MARTIGUES, E-7 a	S > 2	villa à péristyle, aile thermale, mausolée	Mat 4 Mob 3	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG 13/1 65, 249-250
Les Redortières, PELISSANNE, H-7 a	S > 2		Mat 4	I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	CAG 13/1 1, 3, 264-265
Valentoulin, PORT-DE-BOUC, F-6 f	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	CAG 13/1 7, 270
Mas de l'Hôpital, PORT-DE-BOUC, F-6 m	S > 2		Mat 4 Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG 13/1 11, 271
La Tuilière, ROGNAC, G-8 a	S > 2		Mat 4 Mob 3	I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	CAG 13/1 3, 272
Le Ranquet, ST-MITRE, G-6 d	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG 13/1 1, 285
Le Desté, ST-MITRE, F-6 d	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	CAG 13/1 2, 285-286
Castillon, ST-MITRE, F-6 e	S > 2		Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup> s	CAG 13/1 8, 305-306
La Courtine, ST-MITRE, F-6 f	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup> s	CAG 13/1 37, 310-311
Magrignane/Niveau, ST-MITRE, F-6 g	S > 2		Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup> s	CAG 13/1 43, 311
Le Lèbre, ST-MITRE, F-6 h	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup> s	CAG 13/1 49, 312
Mauvegeane, ST-MITRE, F-6 i	S > 2		Mob 2	I <sup>er</sup> -VII <sup>e</sup> s	CAG 13/1 52, 312
Les Clapières, ST-MITRE, F-6 j	S > 6		Mob 2	I <sup>er</sup> -VII <sup>e</sup> s	CAG 13/1 59, 313
Magrignane nord, ST-MITRE, F-6 k	S > 2		Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup> s	CAG 13/1 61, 313-314
Péricard, ST-MITRE F-6 l	S > 2		Mat 4 Mob 3	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup> s	CAG 13/1 35, 310
Campagne Vernet, VENTABREN, G-8 b	S > 2	<i>villa</i> à péristyle	Mat 4 Mob 3	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG 13/1 9-12, 333
L'Anjoly, VITROLLES, F-8 d	S > 2		Mat 4 Mob 3	I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	CAG 13/1 25, 339
Le Griffon, VITROLLES, F-8 c	S > 2	aile thermale	Mat 4 Mob 3	I <sup>er</sup> -début IV <sup>e</sup>	CAG 13/1 19, 337

13 – Alpilles et piémont					
Lieu-dit	Sie	Structures	Mobilier	Datation	Sources*
Pas de Clavel AUREILLE	S > 2 0,15 ha		Mat 4		FOR 383 CAG 13, 006
Saint-Pierre 1, EYGUIÈRES, I-6 a		thermes	Mat 4 Mob 3	III <sup>e</sup> -V <sup>e</sup>	FOR, 381 CAG, 13, 035
Bormes EYGUIÈRES, I-6 d				III <sup>e</sup> -V <sup>e</sup>	FOR, n° 330 CAG, 13, 035

13 – Alpilles et piémont/suite					
Lieu-dit	Sie	Structures	Mobilier	Datation	Sources*
Le Castellas 1 EYGUIÈRES, I-6 c	S > 3 2 ha			I <sup>er</sup> av.-VI <sup>e</sup>	CAG, 13, 035
Saint-Pierre 2 EYGUIÈRES, I-6 b	S > 4 3 ha	grande <i>villa</i> (plan) hameau, nécropole		I <sup>er</sup> av.-fin IV <sup>e</sup>	FOR, 381 CAG, 13, 035
Auge IV, FONTVIEILLE			Mat 4	I <sup>er</sup> /III <sup>e</sup>	FOR 483 A125 CAG, 13, 038
Estoublon II FONTVIEILLE, I-3 a			Mat 3	I <sup>er</sup> /IV <sup>e</sup>	A140 CAG, 13, 038
Montredon, FONTVIEILLE, I-3 d			Mat 4	I <sup>er</sup> /VII <sup>e</sup>	CAG, 13, 038
Saint-Victor II FONTVIEILLE, I-3 b	S > 2 0,5 ha		Mat 3	I <sup>er</sup> /V <sup>e</sup>	FOR 485, A154 CAG, 13, 038
Giraud Blanc Z.I. GRAVÈSON, K-4 a			Mat Mob		CAG, 13, 045
Grand Manon/La Tuilière LAMANON, I-7 a				I <sup>er</sup> av.-fin IV <sup>e</sup>	FOR, 375 CAG, 13, 049
Bigot (Mas) MAS BLANC, J-4 g	S > 1 ha		Mat 4 Mob 3	I <sup>er</sup> /IV <sup>e</sup>	A020 CAG 13, 056
Castellas MAUSSANE, L-4 b	S > 2 0,5 ha	sanctuaire?	Mat 4 Mob 3	I <sup>er</sup> -IV	A190 CAG, 13, 057
Grande Terre II, MAUSSANE, I-4 a	S > 2 0,3 ha		Mat Mob	IV	A195 CAG, 13, 057
Saint-Martin PARADOU, I-4 c			Mat 4	IV <sup>e</sup> et au-delà	CAG, 13, 068
Cabanes (mas de) ST-ÉTIENNE-DU-GRÈS, J-3 i	S > 2 1 ha		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -IV <sup>e</sup>	A029 CAG, 13, 094
St-Clément 1 ST-ÉTIENNE-DU-GRÈS, J-3 o			Mat 3 Mob	I <sup>er</sup> -III <sup>e</sup> (?)	A021 CAG, 13, 094
Éteau (mas de l') ST-ÉTIENNE-DU-GRÈS, J-3 l	S > 2 1 ha		Mat 3 Mob 3	I <sup>er</sup> -IV <sup>e</sup>	A028 CAG, 13, 094
Grange (mas de la) ST-ÉTIENNE-DU-GRÈS, J-3 m	1 ha			I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	FOR, 569 A024 CAG, 13, 094
Vintimille ST-ÉTIENNE-DU-GRÈS	S > 2 1 ha		Mat 3 Mob 3	I <sup>er</sup> -IV <sup>e</sup>	FOR, 571, A032 CAG, 13, 094
Barjolle I TARASCON, J-3 g	S > 2 1 ha		Mat 4 Mob 2	I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	A041 CAG, 13, 108
Cartier TARASCON, J-3 b			Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	A049 CAG, 13, 108
Joncades TARASCON			Mat Mob	I <sup>er</sup> -IV <sup>e</sup>	A034 CAG, 13, 108
Poulet (mas de) TARASCON, J-3 j	S > 2 1 ha		Mat 4 Mob 3	I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	CAG, 13, 108
Sœur-Peyronnes (mas) TARASCON, J-3 k	S > 2 0,5 ha		Mat 3 Mob	I <sup>er</sup> -IV <sup>e</sup>	CAG, 13, 108
Sagnon TARASCON, J-3 a	S > 2 0,5 ha		Mat Mob	I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	CAG, 13, 108 A048

<b>13 – autres</b>					
<b>Lieu-dit</b>	<b>Sie</b>	<b>Structures</b>	<b>Mobilier</b>	<b>Datation</b>	<b>Sources*</b>
<b>B.-du-Rh. sud-ouest</b>					
Le Carrelet SAINTES-MARIES-DE LA MER, G-2 a		salaisons	Mat 4 Mob 3	I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	CAG 13, 096
La Capelière SAINTES-MARIES DE LA MER, G-3 a			Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	CAG 13, 096
<b>B.-du-Rh. est et nord-est</b>					
Saint-Jean AIX-LUYNES, G-9 c		plan	Mat 3 Mob 2	VI <sup>e</sup> -VII <sup>e</sup>	CAG 13, 001
Saint-Hilaire AIX-LES MILLES, G-9 a		plan	Mat 3 Mob 2	V <sup>e</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG 13, 001
Saint-Pons AIX-LES MILLES, 9-G b			Mat 3 Mob 2	V <sup>e</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG 13, 001
Les Férauds BOUC-BEL-AIR, F-9 a				I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG, 13, 041
La Garde GARDANNE, F-10 c	S > 2 1,5 ha		Mat 3 Mob 2	IV <sup>e</sup> -V <sup>e</sup>	CAG, 13, 041
La Crau GARDANNE, F-10 b	S > 2 1 ha		Mat 3 Mob 2	IV <sup>e</sup>	CAG, 13, 041
Zac N-D GARDANNE, F-10 a		nécropole tardive	Mob 2	?	CAG, 13, 041
Le Grand Verger LAMBESC, H-8-b				I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	CAG, 13, 041
Le Général PUYLOUBIER, G-11 e	S > 3		Mob 2 Act 1	I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	CAG 13, 079
L'Avocat PUYLOUBIER, G-11 d			Mat 4 Mob 3, Act 2	I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	CAG 13, 079
Richeaume (1 et 2) PUYLOUBIER, G-11 b	S > 6 5 ha		Mat 4 Mob 4	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG 13, 079
St-Pancrace PUYLOUBIER, G-11 f	S > 4 3,5 ha		Mat 4 Mob 4, Act 1	I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	CAG 13, 079
Parret (1 et 2) PUYLOUBIER, G-11 c	S > 4 3 ha		Mat 4 Mob 3, Act 1	I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	CAG 13, 079
Piconin Ouest PUYLOUBIER, G-11 g	S > 2 1 ha		Mat 3 Mob 3	I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	CAG 13, 079
Calandre PUYLOUBIER, G-11 i	S > 4 3 ha		Mat 3 Mob 3	I <sup>er</sup> -VII <sup>e</sup>	CAG 13, 079
La Meironette Ouest, PUYLOUBIER, G-11 h	S > 1 0,5 ha		Mat 3, Mob 3, Act 1	V <sup>e</sup>	CAG 13, 079
Suberoque ST-ANTONIN, G-11 a			Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> et V <sup>e</sup>	CAG 13, 090

<b>(83) VAR</b>					
<b>Lieu-dit</b>	<b>Sie</b>	<b>Structures</b>	<b>Mobilier</b>	<b>Datation</b>	<b>Sources*</b>
La Roquette ARCS (LES), G-18 a	S > 2		Mat 3, Mob 2	I <sup>er</sup> -VII <sup>e</sup>	CAG-83, 004, 13
Les Clarètes ARCS (LES), G-18 b	S > 2	inst. vinic.	Mat 3, Mob 2	I <sup>er</sup> -II, V <sup>e</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 004, 19
Saint-Pierre, ARCS (LES), F-18 a	S > 2		Mat 4, Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 004, 20 HARUR, 1994
Gigery BARJOLS, G-14 a	S > 2		Mat 3, Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 012



<b>(83) VAR/suite</b>					
<b>Lieu-dit</b>	<b>Sic</b>	<b>Structures</b>	<b>Mobilier</b>	<b>Datation</b>	<b>Sources*</b>
Saint-Jaume BARJOLS, G-14 b	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -IV <sup>e</sup>	CAG-83, 012
Les Molières, BESSE-SUR-ISSOLLE, F-15 a	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VII <sup>e</sup>	CAG-83, 018
Les Paluns orientaux CADIÈRE-D'AZUR (LA) C-12 b	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> av.-VI <sup>e</sup>	CAG-83, 027, 4
Les Paluns occidentaux, CADIÈRE-D'AZUR (LA) C-12 a	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	CAG-83, 027, 7
Peyneuf CADIÈRE-D'AZUR (LA) C-12 c	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 027, 6
Les Salettes CADIÈRE-D'AZUR (LA) C-12 d	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 027, 1 et 5
Saint-Côme et Saint-Damien CADIÈRE-D'AZUR (LA) C-12 e	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 027, 17
La Trinité, CALLAS, H-18 a	S > 2	cuve	Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 028, 7
La Pinède, CASTELET (LE), C-12 f	S > 2	inst. vinic., four	Mat 3, Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 035, 6
L'Olivette CASTELET (LE), C-12 g	S > 2		Mat 3, mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 035, 3
La Figuière LE CASTELET, C-12 h	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 035, 19
Le Galantin CASTELET (LE), C-12 i	S > 2	inst. vinic.	Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 035, 37 et 3
Le Vigneret CASTELET (LE), C-12 j	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 035, 29 et 45
Hôtel des Bains CAVALAIRE, C-18 a	S > 2	inst. vinic.	Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 036, 11
Pardigon 1/3 CAVALAIRE, C-18 b	S > 2	<i>villa</i> à retour d'ailes, inst. vinic.	Mat 4 Mob 2	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> , IV <sup>e</sup>	CAG-83, 036, 9 HARUR
Rue du Port CAVALAIRE, C-18 c		inst. vinic.		II <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 036, 11
Grenouille COGOLIN, D-18 a	S > 2		Mat 3, Mob 2	I <sup>er</sup> -VII <sup>e</sup>	CAG-83, 042, 3
Sous-Ville CORRENS, G-14 c	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 045, 6
La Philippe CRAU (LA-), C-15 i				I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	CAG, 83, 047, 2
Pardigon 2, CROIX-VALMER (LA), C-19 a	S > 2	four tuilier	Mat 4 Mob 2	I <sup>er</sup> -VII <sup>e</sup>	CAG-83, 048, 2
La Maurine CUERS, D-14 a	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VII <sup>e</sup>	CAG-83, 049, 6
Saint-Hermentaire DRAGUIGNAN, H-18 b	S > 2	aile thermale bât. agric.	Mat 4 Mob 2	I <sup>er</sup> -VII <sup>e</sup>	FOR, 174, p. 50, CAG-83, 050, 9 HARUR (83)
N.-D. du Revest, ESPARRON, H-13 a	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> , V <sup>e</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 052
Reganas FARLÈDE (LA), C-15 a	S > 2		Mat 3 Mob 3	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> , V <sup>e</sup>	CAG-83, 54
La Bégude FAYENCE, G-20 a	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 055

<b>(83) VAR/suite</b>					
<b>Lieu-dit</b>	<b>Sie</b>	<b>Structures</b>	<b>Mobilier</b>	<b>Datation</b>	<b>Sources*</b>
Les Corneirèdes FIGANIÈRES, H-18 c	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -III, V <sup>e</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 056, 16
Saint-Benoit FLASSANS-SUR-ISSOLLE, E-16 a	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 057, 25
Saint-Pierre-de-Lavenon FLAYOSC, H-17 a	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 058
Saint-Brigitte-du-Reyran FRÉJUS, F-20 a	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VII <sup>e</sup>	CAG-83, 061
Villepey-le-Redissart FRÉJUS, F-20 c		<i>villa</i> à cour intérieure		I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	FOR, 6, p. 19 CAG-83, 061
Saint-Michel GARDE (LA), C-14 a	S > 2	thermes, huilerie	Mat 4 Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 062, 5
Decapris HYÈRES, C-15 b	S > 2	four céram.	Mat 3 mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 069, 44
Costebelle HYÈRES, B-15 a	S > 2		Mat 3 mob 2	I <sup>er</sup> av.-VI <sup>e</sup>	CAG-83, 069, 37
Maupas HYÈRES, C-15 c	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 069, 38
La Grande Bastide HYÈRES, C-15 d	S > 2		Mat 3 mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 069, 42
La Tuilerie HYÈRES, C-15 e	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> , V <sup>e</sup> -VII <sup>e</sup>	CAG-83, 069, 53
La Clapière HYÈRES, C-15 f	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -III, V <sup>e</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 069, 62
Les Anglades HYÈRES, C-15 g	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -II, IV <sup>e</sup> -V	CAG-83, 069, 69
La Ferme HYÈRES, C-15 h	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -II, V <sup>e</sup> -VII <sup>e</sup>	CAG-83, 069, 74
Rue de la Douane (Porquerolles) HYÈRES, A 16 a	S > 2	thermes	Mat 3, Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 069, 99
Saint-Georges LONDE-DES-MAURES (LA), C-16 a	S > 2		Mat 3, Mob 2	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> , V <sup>e</sup> -VII <sup>e</sup>	CAG-83, 071, 24
Le Palet LORGUES, G-17 a	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> , V <sup>e</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 072, 6
N.D.-des-Spélucques MONTFORT-SUR-ARGENS, G-15 a			Mat 4 Mob 3	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 83, 8
Saint-Roman 1 MOTTE (LA), G-18 c	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VII <sup>e</sup>	CAG-83, 085
La Magdeleine MUY (LE), F-18 b	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> , V <sup>e</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 086, 18
Vérignas MUY (LE), F-18 c	S > 2		Mat 3 Mob 3	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> , V <sup>e</sup> -VII <sup>e</sup>	FOR, 14, p. 22 CAG-83, 086, 17
La Cordeilles OLLIOULES, C-13 a	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -IV <sup>e</sup>	CAG-83, 090, 12
Lagoubran OLLIOULES, C-13 b				?	CAG-83, 090, 19 FOR, 67
L'Aumérade PIERREFEU, D-15 e	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 091, 5
Berthoire 1 POURRIÈRES, F-12 a	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> , V <sup>e</sup> -VI <sup>e</sup>	FOR, 271, p. 68 CAG-83, 097, 20
Puits de la Vieille POURRIÈRES, F-12 b	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VII <sup>e</sup>	CAG-83, 097, 19

<b>(83) VAR/suite</b>					
<b>Lieu-dit</b>	<b>Sie</b>	<b>Structures</b>	<b>Mobilier</b>	<b>Datation</b>	<b>Sources*</b>
Font de Suve PUGET-VILLE, D-15 a	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 100, 9
Le Mas 1 PUGET-VILLE, D-15 b	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	CAG-83, 100, 13
La Basse Ruol PUGET-VILLE, D-15 c	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 100, 20
Font Ferrières PUGET-VILLE, D-15 d	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 100, 6
Les Toulons RIANS, H-12 a		mausolée inst. vit.		I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	CAG-83, 104, 24
Le Grand-Loou ROQUEBRUSANNE (LA) E-14 b	S > 2	chai, huilerie	Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 108, 16
La Frise ROQUEBRUSANNE (LA) E-14 a	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 108, 13
Mentonne 3 ST-ANTONIN-DU-VAR G-16 a	S > 2		Mat 3 Mob 2	III <sup>er</sup> -VII <sup>e</sup>	CAG-83, 154
Les Salgues 2 ST-ANTONIN-DU-VAR G-16 b	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> , V <sup>e</sup> -VII <sup>e</sup>	CAG-83, 154
Verdagne SAINT-MAXIMIN, F-14 a				I <sup>er</sup> -V	CAG-83, 116, 21
Les Beaumelles/La-Madrague/Les Lescques ST-CYR-SUR-MER, C-12 m		<i>villa maritima</i>	Mat 4 Mob 3	IV <sup>e</sup>	CAG-83, 112, 12-19 FOR, 138, p. 43
Agay plage, ST-RAPHAËL, F-20 b	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	CAG-83, 118, 6
Les Platanes ST-TROPEZ, D-19 a	S > 2		Mat 4 Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 119, 4
La Gorguette SANARY, C-12 k	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 123, 21
Portissol, SANARY, C-12 l	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -IV <sup>e</sup>	CAG-83, 123, 31
La Rouvière SEILLONS-SOURCE-D'ARGENS, G-13 a	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -II, V <sup>e</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 125
Le Bastidon SILLANS-LA-CASCADE H-16 a	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 128
Saint-Jean des Crottes SIX-FOURS-LES-PLAGES, B-12 a	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG-83, 129, 20
Beaulieu SOLLIES-PONT, D-14 b	S > 2		Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	CAG-83, 130, 8
Saint-Martin TARADEAU, F-17 a	S > 2	retour d'ailes inst. oléicole et vinic.	Mat 4 mob 2	I <sup>er</sup> av.-XII <sup>e</sup>	CAG-83, 134, 14
Pèbre VINON-SUR-VERDON, I-12 a	S > 2		Mat 4 Mob 2	I <sup>er</sup> -VII <sup>e</sup>	CAG-83, 150 FOR, 69, n° 294

<b>(84) VAUCLUSE</b>					
<b>Centre du Vaucluse</b>					
<b>Lieu-dit</b>	<b>Sie</b>	<b>Structures</b>	<b>Mobilier</b>	<b>Datation</b>	<b>Sources*</b>
Saint-Ruf, AVIGNON, L-4 a	S > 2	mausolée	Mat 4? Mob 3?	III <sup>e</sup> -IV <sup>e</sup>	CAG 84, 007
L'Hospice, BEDARRIDES, M-5 e	S > 2		Mat 2 Mob 2	IV <sup>e</sup>	CAG 84, 016

Centre du Vaucluse/suite					
Lieu-dit	Sie	Structures	Mobilier	Datation	Sources*
La Jacomine,	S > 2		Mat 4	V <sup>e</sup>	CAG 84, 018
BLAUVAC, M-7 j			Mob 3		
Le Pont,	S > 2		Mat 2	V <sup>e</sup> ?	CAG 84, 030
CAROMB, M-7 g			Mob 2		
Marignane,	S > 2	mausolée	Mat 4	V <sup>e</sup>	CAG 84, 031
CARPENTRAS, M-6 d			Mob 3		
Le Puits de Serre,	S > 2		Mat 3	VI <sup>e</sup> ?	CAG 84, 031
CARPENTRAS, M-6 f			Mob 3		
Serre,	S > 2		Mat 2	I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	CAG 84, 031
CARPENTRAS, M-6 c			Mob 2		
Clos-de-Serre,	S > 2		Mat 4	haut Moyen	FOR 63, 29
CAUMONT, K-5 a			Mob 3	Âge	CAG 84, 034
Cancabeù,	S > 2		Mat 2	fin V <sup>e</sup> -V <sup>e</sup>	CAG 84, 036
CHÂTEAUNEUF-DE-GADAGNE, L-5 d			Mob 2, Act 1		
Saint-Dominique,	?		Mat 3	V <sup>e</sup>	CAG 84, 039
COURTHEZON, M-5 c			Mob 2		
Vallori,	S > 2		Mat 3	IV <sup>e</sup>	CAG 84, 039
COURTHEZON, M-5 b			Mob 2		
Saint-Laurent-de-Barbaras	?		Mat 4	IV <sup>e</sup> -V <sup>e</sup>	CAG 84, 039
COURTHEZON, M-5 d			Mob 3		
Le Courlut,	S > 2		Mat 2	V <sup>e</sup> -VII <sup>e</sup>	CAG 84, 043
ENTRAIGUES, L-5 f			Mob 2		
Le Village,	S > 2		Mat 3	début V <sup>e</sup>	CAG 84, 056
JONQUERETTES, L-5 e			Mob 3		
Banay,	S > 2		Mat 3	milieu V <sup>e</sup>	CAG 84, 072
MAZAN, M-7 a			Mob 2		
La Condamine,	S > 2		Mat 3	I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG 84, 072
MAZAN, M-7 b			Mob 3		
Saint-Andéol,	S > 2	mausolée	Mat 4	VI <sup>e</sup>	CAG 84, 072
MAZAN, M-7 c			Mob 3, Act 2		
La Molance,	S > 2		Mat 4	III <sup>e</sup> -IV <sup>e</sup>	CAG 84, 072
MAZAN, M-7 d			Mob 2		
Le Piol,	S > 2		Mat 2	début IV <sup>e</sup>	CAG 84, 072
MAZAN, M-6 e			Mob 2		
Plein Panier,	S > 2		Mat 2	I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	CAG 84, 072
MAZAN, M-7 e			Mob 2, Act 1		
Les Olivettes,	S > 2		Mat 3	I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	CAG 84, 081
MORIÈRES, L-5 a			Mob 2, Act 1		
Le Mourre-de-la-Ville,	S > 2		Mat 2	fin du IV <sup>e</sup>	CAG 84, 082
MORMOIRON, M-7 f			Mob 2, Act 1		
Les Pavillons,	S > 2		Mat 2	Bas-Empire	CAG 84, 088
PERNES-LES-FONTAINES, M-6 a			Mob 3		
Saint-Roch,	S > 2		Mat 3	VI <sup>e</sup>	CAG 84, 088
PERNES-LES-FONTAINES, L-6 a			Mob 2		
San Sauvyre,	S > 2	thermes	Mat 4	V <sup>e</sup>	CAG 84, 088
PERNES-LES-FONTAINES, L-6 b			mob 3		
Labourage,	S > 2		Mat 4	I <sup>er</sup> av.-V <sup>e</sup>	CAG 84, 088
PERNES-LES-FONTAINES, L-6 c			Mob 3		
Saint-Barthélémy,	?		Mat 3	Bas-Empire	CAG 84, 088
PERNES-LES-FONTAINES, M-6 b			Mob 2		

Centre du Vaucluse/suite					
Lieu-dit	Sie	Structures	Mobilier	Datation	Sources*
Saint-Pierre, Le four à chaux, ROBION, K-6 b	S > 2	mausolée, nécropole	Mat 2 Mob 2, Act 1	II <sup>e</sup> -V <sup>e</sup>	CAG 84, 099
Boulon, ROBION, K-6 a	S > 2	mausolée, nécropole	Mat 2 Mob 2	I <sup>er</sup> -début V <sup>e</sup>	FOR, 30 CAG 84, 099
Saint-Roman, ROQUE-SUR-PERNES (LA), L-6 e	S > 2	mausolée, nécropole	Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -début V <sup>e</sup>	CAG 84, 101
La Rambaude ST-DIDIER, L-7 a	S > 2		Mat 2 Mob 2	II <sup>e</sup> -V <sup>e</sup>	FOR, 51, p. 24 CAG 83, 108
Souquette, ST-PIERRE-DE-VASSOLS, M-7 h	S > 2		Mob 3 Mat 4	I <sup>er</sup> -début V <sup>e</sup>	CAG 84, 115
Piécard, SARRIANS, M-5 f	S > 2		Mat 2 Mob 2	Bas-Empire	CAG 84, 122
Sous-le-Village, SAUMANE, L-7 e	S > 2		Mat 2 Mob 2	début V <sup>e</sup>	CAG 84, 124
Marquette, SORGUES, L-5 g	S > 2		Mat 3 Mob 2	III <sup>e</sup> -IV <sup>e</sup>	CAG 84, 129
Grand Gigognan, SORGUES, M-5 a	?		Mat 2 Mob 2	IV <sup>e</sup> -V <sup>e</sup>	CAG 84, 129
La France, VEDÈNE, L-5 b	S > 2		Mat 4 Mob 3	II <sup>e</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG 84, 141
Gromelle, VEDENE, L-5 c	S > 2?		Mat 3 Mob 3	I <sup>er</sup> -VII <sup>e</sup>	CAG 84, 141
Pelissane ou St-Génies, VENASQUE, L-7 b	S > 2	mausolée, nécropole	Mat 4 Mob 3	I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup> -VII <sup>e</sup>	CAG 84, 143
L'Aupillère, VENASQUE, L-7 c	S > 2	thermes?	Mat 3 Mob 2	I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	CAG 84, 143
Notre-Dame de Vie, VENASQUE, L-7 d	S > 2	mausolée, <i>fanum</i>	Mat 4 Mob 3, Act 1	IV <sup>e</sup> -VII <sup>e</sup>	FOR, 49, p. 23 CAG 84, 143
Le Pezet, VILLES-SUR-AUZON, M-7 I	S > 2		Mat 2 Mob 2	Bas-Empire	CAG 84, 148

Apt					
Lieu-dit	Sie	Structures	Mobilier	Datation	Sources*
Fumières APT, K-9-b	inconnue		Mob 2 Mat 3	I <sup>er</sup> -VII <sup>e</sup>	FOR, 16 CAG, 84, 003
Reys APT, K-9-c	1 ha		Mob 2 Mat 3	IV-V <sup>e</sup>	CAG, 84, 003
Tourettes (Les) APT, K-9-a	1,5 ha		Mob 2	I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	CAG, 84, 003
St-Victor/Petit St-Jean BONNIEUX, J-8-a	1,25 ha	plan	Mob Mat 3	II-VI <sup>e</sup>	CAG, 84, 020
Molliards (Les) GORDES, K-7-a	1 ha		Mob 3 Mat 3	I <sup>er</sup> -IV <sup>e</sup>	CAG, 84, 050
Gros (Les)/Bosquet (Le) GORDES, K-7-b	non indiquée	thermes	Mob 3 Mat 4	I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	CAG, 84, 050
St-Alban MENERBES, J-8-c	0,75 ha		Mob 3 Mat 4	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	FOR, 18-19 et 3 CAG, 84, 073
Sainte-Baudille OPPEDE, K-7-c	1,5 ha		Mob 2 Mat 4	I <sup>er</sup> -VI <sup>e</sup>	CAG, 84, 086
Escoubets (Les) ROUSSILLON, K-8-b	0,3 ha		Mob 3 Mat 4	I <sup>er</sup> -IV <sup>e</sup>	CAG, 84, 102

<b>Apt/suite</b>					
<b>Lieu-dit</b>	<b>Sie</b>	<b>Structures</b>	<b>Mobilier</b>	<b>Datation</b>	<b>Sources*</b>
Yves (Les) ROUSSILLON, K-8-a	1 ha		Mob 4 Mat 3	I <sup>er</sup> -IV <sup>e</sup>	FOR, 18-19, n° 36 CAG, 84, 102
Saint-Julien RUSTREL, K-10-b	inconnue		Mob 3 Mat 4	I <sup>er</sup> -IV <sup>e</sup>	CAG, 84, 103
Saint-Eusèbe SAIGNON, K-9-d	2,5 ha		Mob 3 Mat 3	I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	CAG, 84, 105
Andéols ST-SATURNIN D'APT, L-9-a	2,6 ha		Mob 3 Mat 2	I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	CAG, 84, 118
Bassac ST-SATURNIN-D'APT, L-9-b	1 ha		Mob 2 Mat 3	I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	FOR, 14, 25 CAG, 84, 118
Saint-Pierre d'Agnane ST-SATURNIN-D'APT L-9-d	non indiquée		Mob 3 Mat 4	I <sup>er</sup> -IV <sup>e</sup>	FOR, 14, 25 CAG
Barbelle (La) VIENS, K-10-a	1 ha		Mob 2 Mat 3	I <sup>er</sup> -V <sup>e</sup>	FOR, 13 CAG, 84, 144



Cet ouvrage réunit vingt-trois contributions présentées lors du quatrième colloque de l'association Ager. Son objectif est de dresser un bilan des connaissances sur les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité (IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles).

Il est constitué de deux parties complémentaires. La première présente un bilan de la situation dans douze régions de la Gaule, de l'Italie, de l'Hispanie et de la *Britannia*. La seconde tente de cerner l'évolution des campagnes gauloises par le biais de synthèses thématiques qui portent sur les relations entre l'habitat et le milieu, les sites de hauteur, l'habitat en grotte, les élites et le système domanial.

La masse importante d'informations apportées par ces actes modifie considérablement l'image traditionnelle de campagnes désertées et repliées sur elles-mêmes. Ce changement de perspective profite incontestablement du développement sans précédent des travaux archéologiques consacrés à l'Antiquité tardive ainsi que du regain d'intérêt pour cette période.